

ACRONYMS AND ABBREVIATIONS

AFJN	Association des Femmes Juristes du Niger (Niger Association of Women Lawyers)
ANDDH	Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme (Niger Association for the Defense of Human Rights)
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women)
CONIPRAT	Comité Nigérien contre les Pratiques Naturelles Néfastes (Niger Committee Against Harmful Customary Practices)
DDPF	Direction de la Promotion de Femme (Division for the Advancement of Women)
DIMOL (NGO)	Santé de la Reproduction pour une Maternité Sans Risque (Reproductive Health for a Safe Pregnancy)
ECA	Economic Commission for Africa
EDF	European Development Fund
FACF	Fonds d'Aide à la Coopération Française (Assistance Fund for French Cooperation)
MDS/P/PF/PE	Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (Ministry for Social Development, the People, the Advancement of Women, and the Protection of Children)
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale (Ministry of Education)
MSP	Ministère de la Santé Publique (Ministry of Health)
NGO	Non-Governmental Organization
RIDD FITILA	Réseau d'intégration et de Diffusion du Droit en milieu Rural (Network for the Integration and Dissemination of the Law into the Rural Environment)
UNFPA	United Nations Population Fund
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations Children's Fund
WFP	World Food Program
WHO	World Health Organization

I. SUMMARY

The present report offers an assessment of the actions implemented toward the advancement of women in Niger between 1995 and April, 1998.

The appraisal focuses on the action plan drawn up under the National Policy for the Advancement of Women, which itself was formulated shortly after the Fourth World Conference on Women in Beijing, People's Republic of China. These two plans continue to serve as the frame of reference for all actions to be implemented with regard to the advancement of women.

The report was prepared by the Ministry for Social Development, the People, the Advancement of Women, and the Protection of Children. It provides an overview of the actions planned and implemented and looks at future prospects from a macroeconomic and sectoral perspective.

The various actions implemented and the forecasts provided by the NGOs and Associations, Institutions, and Technical Ministries provided a basis for the formulation of the present report.

Note that an external consultation process will begin shortly, focusing on an appraisal of the action plan for the implementation of the Beijing recommendations.

The first draft of the consultants' report will be evaluated at a workshop attended by all the participants concerned.

Consequently, the contents of the present document may be revised after further examination.

II. PRESENTATION OF NIGER

1. Geographical Situation

Niger covers a surface area of 1,267,000 km², three-quarters of which is desert.

The only permanent water course flowing through the country is the River Niger, which runs for 550 km through the country's western regions. There are some permanent lakes - the largest of which is Lake Chad in the south-east - and several semi-permanent rivers, including the tributaries of the Niger to the west and the Komadougou Yobe to the south-east. Average annual rainfall varies

between 30 cm in the Sudan region and 75 cm in the Sahel region. Annual rainfall in the desert regions varies between 0 cm and 10 cm.

Niger's natural agricultural potential is very limited, and is also threatened with destruction by the encroaching desert, which is advancing farther each year, limiting all attempts at development and degrading the socioeconomic context of people's lives, which are characterized by one of the most fragile economic and social situations on the planet.

2. Social and Demographic Situation

Niger's population growth rate is 3.2 per cent. This is among the highest rates in Africa and in the world. A high fertility rate (7 children per woman) is accompanied by a mortality rate that is high, but falling (123 per one thousand newborns, 318 per one thousand children under 5). The maternal mortality rate is 12 women per one thousand. These rates, combined with the geographic and economic migration described above, exacerbate the country's economic imbalances and compromise development efforts. Poverty, lack of education, and widespread malnutrition are the underlying causes of the high fertility and mortality rates.

Added to this, the health situation is characterized by a lack of facilities, materials, and medications (especially in rural regions), the uneven distribution of medical personnel, the persistence or recurrence of certain diseases (such as malaria, cholera, meningitis), and poor health coverage.

If the overall situation is critical, the situation of women is even more so. Complications during pregnancy or childbirth cause the death of 6.52 per cent of Niger's women. These are the main features of the health situation among the people of Niger.

The education system is characterized by:

An extremely low enrolment rate (around 30 per cent, among the lowest in Africa and the world).
An enrolment rate for young girls of 36 per cent.

Because of this, there is a dearth of knowledge, of expertise, and of the appropriate and specific resources required to improve people's living conditions.

The precarious nature of women's lives is another key characteristic of the social situation. Women have been playing an increasingly important role in recent years, due to unemployment among men and the exodus from rural regions, but they continue to wield either little or no economic power. Within the regions and the population sectors targeted by the program, the creation of women's groups has made it possible to increase women's purchasing power.

The process of democratization has facilitated the creation of numerous associations and NGOs, which work with the State "on the ground" to raise peoples' awareness and help them along the path toward self-focused and self-managed development

3. Political Situation

In 1990 Niger embarked upon a period of continued economic crisis. The resulting social upheavals led to a National Sovereign Conference, which was held in July 1991.

The National Conference opted for a democratic regime and a multiparty system. A transition government (November 1991-March 1993) was set up. It was during this period that the Population Project was initiated.

A constitution establishing a semi-presidential regime was adopted, and presidential and legislative elections were organized.

The Third Republic was marked by a number of institutional crises and social upheavals, which impaired the normal functioning of the Republic's institutions. This led to the overthrow of the Third Republic and the advent of the Fourth Republic, with the adoption, on May 12, 1996, of a Constitution establishing a presidential regime, which has just been suspended.

The country has therefore begun a nine-month transitional period, during which a referendum will be held (in June) with a view to the adoption of a new constitution.

4. Economic Situation

Niger is ranked among the world's poorest countries. According to a study conducted in 1994, 63 per cent of Niger's population are poor, and 34 per cent of the poor live below the poverty threshold. Of these 63 per cent, 73 per cent are women and heads of household. The remainder of the women have no active position and 50 per cent of them are extremely poor.

The annual per capita income is US\$ 300, within an economy characterized primarily by:

Subsistence agriculture, which is the principal resource of the population (82 per cent of whom live in rural areas). The environment is harsh, marked by a variable climate, unpredictable rainfall, and devastating droughts;

Extensive livestock farming, which suffers from a shortage of land for pasture;

Scarcity of natural resources (uranium was formerly the country's primary natural resource)

Ever since the uranium boom ended at the beginning of the 1980s, due to the collapse of the uranium price, Niger has experienced one of the worst economic crises in its history.

The fall in exports had the immediate effect of drastically reducing public revenues, thus further aggravating a financial crisis that was already severe.

The inevitable effects of this scenario were the impoverishment of the country's population and the appearance of problems with regard to the provision of social services (education, health, and subsidies for rural development).

In 1997, Niger adopted the Economic Recovery Program, which essentially consists of the following four main programs:

The Framework Program for the Fight against Poverty,

The National Plan for the Environment and Sustainable Development,

The Program for Economic Management and Good Governance,

The Private Sector Program.

III. INTRODUCTION

The Regional and World Conferences on Women, held respectively in Dakar in 1994 and in Beijing in 1995, led to the formulation of the Dakar and Beijing Platforms for Action.

After the Regional Conference in Dakar, Niger finalized its National Policy for the Advancement of Women, which foresaw a three-year action plan.

The formulation of this action plan followed several workshops, seminars, and meetings, attended by the people of Niger, state bodies, partners for development, resource persons, non-governmental organizations, and associations. The plan identifies 13 major goals:

- To make the advancement of women a priority
- To develop and strengthen documentation on women
- To respect the rights of the woman citizen within the democratic framework
- To set up an appropriate framework for the implementation of the Policy on the Advancement of Women
- To improve the conditions under which women participate in economic and social activities
- To improve the status of women and girls
- To promote women's access to the factors and means of production
- To organize distribution channels for economic production
- To promote the health of mothers and children
- To promote the access of women to financial loans
- To improve education and training conditions for women and girls
- To improve the working and employment conditions of women and children
- To eliminate practices based on the notion of women's inferiority.

Therefore, on the basis of the action plan for the implementation of the recommendations of the Fourth World Conference in Beijing, Niger has formulated a national plan of action which focuses on the following 12 themes, agreed upon at the Conference:

- The poverty that increasingly weighs upon women
- The education and training of women in science and technology
- women and health
- violence toward women
- women and conflicts

women and the economy

women and decision-making

institutional mechanisms designed to promote the advancement of women

women's basic rights

women and the media

women and the environment - the management of natural resources

the girl-child - the obstacles to her social, economic, cultural, and political wellbeing.

Between 1995 and April, 1999, progress was made particularly through

the inclusion of women in the various development programs,

the protection of the girl-child,

the emergence of NGOs and associations working toward the advancement of women,

the development of income-generating activities,

the promotion of women's access to infrastructures,

the improvement of the enrolment rate among girls and the increase in the number of women's literacy centers,

the fall in the infant mortality rate,

the increase in the contraceptive prevalence rate.

This progress has been achieved through the definition and adoption of sectoral policies (health, education, social development, water, environment, and youth sectors), the existence of favorable legislation, the adoption of an Economic Recovery Program, the ratification of the Convention on the Rights of the Child and the African Charter on the Rights and Welfare of the Child, the creation of women's units responsible for implementing the various programs, the creation of a committee for the implementation of the Beijing recommendations, the fact that the ordinary people, NGOs and associations were made responsible for implementing the projects and for advocating among development partners for funding to be used for women's projects and programs.

The present report represents an internal appraisal of the actions implemented toward the advancement of women, and is preliminary to an external consultation process soon to be conducted by specialists.

RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL,
DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION
DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE
L'ENFANT

RAPPORT D'ÉVALUATION DES PLATEFORMES
D'ACTION

MAI 1999

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFJN	Association des Femmes Juristes du Niger
DDPF	Direction de la Promotion de Femme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
MDS/P/PF/PE	Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
ANDDH	Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme
MEN	Ministère de l'Education Nationale
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
MSP	Ministère de la Santé Publique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CONIPRAT	Comité Nigérien contre les Pratiques Traditionnelles Néfastes
DIMOL (ONG)	Santé de la Reproduction pour une Maternité Sans Risque
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
RIDD FITILA	Réseau d'intégration et de Diffusion du droit en milieu rural
FED	Fonds Européen du Développement
FAC	Fonds d'Aide à la Coopération

I. APERCU GENERAL

Le présent rapport porte sur l'évaluation des actions menées en matière de la Promotion de la Femme au Niger de 1995 à Avril 1998.

Cette évaluation est axée sur le plan d'action lié à la Politique Nationale de la Promotion de la Femme et au plan d'action National élaboré au lendemain de la 4^è Conférence Mondiale sur les Femmes tenue à Beijing (République Populaire de Chine). Ces deux plans restent le cadre de référence de toutes les actions à mener dans le domaine de la Promotion de la Femme.

Ce document qui est l'oeuvre du Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant résume les actions programmées, réalisées et les perspectives au plan macroéconomique et sectoriel.

Les différentes activités réalisées par les ONG et Associations, les Organismes, les Ministères techniques ainsi que leurs perspectives ont servi de base à l'élaboration du présent rapport.

Il faut noter qu'une consultation externe va démarrer incessamment et portera sur l'évaluation du plan d'action de la mise en oeuvre des recommandations de Beijing.

Le premier draft du document du consultant fera l'objet de validation au cours d'un atelier qui regroupera toutes les parties prenantes.

Par conséquent le contenu du présent document est susceptible d'être enrichi après l'étude.

II. PRESENTATION DU NIGER

1. Situation Géographique

Le Niger couvre une superficie de 1.267.000 Km² et les trois quarts (3/4) de ce vaste territoire sont constitués de déserts.

Il est arrosé par un seul cours d'eau permanent : le fleuve Niger, qui le traverse dans sa partie Ouest sur 550 Km. On y trouve quelques lacs permanents dont le principal reste le Lac Tchad situé à la pointe Sud-Est et plusieurs rivières semi-permanentes dont les affluents du fleuve à l'Ouest et la Komadougou Yobé au Sud-Est. La pluviométrie moyenne varie entre 300 mm et 750 mm d'eau par an respectivement en zone soudanienne et sahélienne. La zone désertique quant à elle reçoit des hauteurs de pluie variant entre 0 et 100 mm par an.

C'est un pays aux potentialités agricoles déjà très limitées et en plus menacées de disparition par un désert qui avance tous les ans dont les conséquences limitent tout effort de développement et dégradent le cadre socio-économique de vie des populations caractérisé par une situation économique et sociale des plus précaires de la planète.

2. Situation socio-démographique

Au Niger le taux de croissance démographique est 3,2% soit l'un des plus forts de la sous région, voire du monde. A côté du fort taux de fécondité (7 enfants par femmes) il y a un niveau de mortalité élevé mais en baisse (qui est de 123% pour les nouveaux nés, 318‰ pour les enfants de moins de 5 ans). En outre le taux de mortalité maternelle est de 12‰. Un tel rythme qui jure avec la migration géographique et économique ci-dessus décrite, aggrave les déséquilibres et compromet les efforts de développement du pays. La pauvreté, l'ignorance, la malnutrition généralisée sont les causes sous jacentes des taux élevés de fécondité et de mortalité.

A cela s'ajoute dans le domaine sanitaire le manque d'équipements, de matériel et de médicament, particulièrement dans les zones rurales, la mauvaise répartition spatiale du personnel médical, la persistance ou résurgence de certaines maladies comme le paludisme, le choléra, la méningite et la faiblesse de la couverture sanitaire.

Dans cette situation de crise générale, celle de la femme est encore plus critique : 6,52% décèdent suite aux complications de grossesses et/ou d'accouchements. Telles sont les caractéristiques du niveau de santé de la population.

La situation scolaire se caractérise par :

- . Un taux de scolarisation extrêmement bas environ (30% soit l'un des plus bas d'Afrique et du monde) ;

- . Un taux de scolarisation des jeunes filles de 36%.

Cette situation entretient la méconnaissance d'information, de savoir faire et de moyens appropriés et spécifiques à l'amélioration des conditions de vie.

La situation sociale se caractérise également par la précarité du statut de la femme qui est amenée à jouer un rôle de plus en plus important en raison du chômage des chefs de famille, l'exode rural alors que son pouvoir économique est demeuré faible ou inexistant. Dans les régions cibles du programme et population la création des groupements féminins a permis d'élever le pouvoir d'achat des femmes.

A la faveur de la démocratisation de nombreuses associations et ONG ont vu le jour. Elles interviennent sur le terrain aux côtés de l'Etat pour davantage conscientiser les populations et les amener sur la voie d'un développement autocentré et autogéré.

3. Situation Politique

A partir de 1990, avec la persistance de la crise économique, le Niger va connaître des bouleversements sociaux qui débouchent sur la tenue d'une Conférence Nationale Souveraine en Juillet 1991.

La Conférence Nationale opte pour un régime démocratique et le multipartisme. Un Gouvernement de Transition (Novembre 1991-Mars 1993) a été mis en place. C'est durant cette période qu'a démarré le Projet Population.

Une Constitution instaurant un régime semi-présidentiel fut adoptée et des élections présidentielles et législatives furent organisées.

La troisième République a été beaucoup marquée par des crises institutionnelles et des mouvements sociaux qui ont handicapé le fonctionnement normal des institutions républicaines. Ceci a débouché sur le renversement de la troisième République et l'avènement de la quatrième République avec l'adoption le 12 Mai 1996 d'une Constitution instaurant un régime présidentiel qui vient d'être suspendue.

Ainsi le pays a entamé une période de transition de neuf (9) mois au cours de laquelle un référendum sera organisé en Juin en vue de l'adoption d'une nouvelle loi fondamentale.

4. Situation économique

Le Niger est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Selon une étude réalisée en 1994, 63% des nigériens sont pauvres dont 34% vivent en dessous du seuil de pauvreté. Sur ces 63% de pauvres, 73% sont des femmes chefs de ménage aux foyers et autres inactifs dont 50% sont extrêmement pauvres.

Le revenu annuel par habitant est inférieur à 300\$ US dans une économie dominée par :

- * Une agriculture de subsistance qui constitue la principale ressource des populations dont 82% vivent en milieu rural. L'environnement est rude car marqué d'aléas climatiques, de pluviométries capricieuses et de sécheresses dévastatrices ;
- * Un élevage extensif, confronté au problème de pâturage ;
- * La rareté des ressources dont l'uranium constituait la principale.

Mais depuis la fin du boom de l'uranium au début des années 1980 provoqué par la chute des cours du produit, le Niger vit l'une des crises économiques des plus graves de son histoire.

En effet, la diminution des exportations a eu pour effet immédiat de réduire de façon drastique les recettes publiques et d'aggraver ainsi une crise financière déjà aiguë.

Un tel environnement ne peut avoir d'autres conséquences que la paupérisation des populations et l'apparition des déficits sociaux (éducation, santé, subventions au développement rural...).

Le Niger a adopté en 1997 le Programme de Relance Economique dont l'ossature est constituée par quatre (4) programmes à savoir :

- le Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté,
- le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable,
- le Programme de Gestion de l'Economie et de la Bonne Gouvernance,
- le Programme Secteur Privé.

III. INTRODUCTION

Les Conférences Régionale et Mondiale sur les Femmes tenues respectivement à Dakar en 1994 et à Beijing en 1995 ont donné lieu à l'élaboration des plateformes d'action de Dakar et Beijing.

Au sortir de la Conférence Régionale de Dakar le Niger a finalisé son document de Politique Nationale de la Promotion de la Femme, politique par rapport à laquelle un plan d'action triennal est élaboré.

L'élaboration de ce plan d'action fait suite à plusieurs ateliers, séminaires et réunions entre la population, les structures étatiques, les Partenaires au Développement, les Personnes Ressources, les Organisations Non Gouvernementales et les Associations. Il met en exergue treize (13) objectifs à savoir :

- Faire de la Promotion de la Femme une priorité
- Développer et renforcer la documentation sur les femmes
- Respecter les droits de la citoyenne dans le cadre de la démocratie
- Mettre en place un cadre adéquat pour la mise en oeuvre de la Politique de Promotion de la Femme
- Améliorer les conditions de participation des femmes aux activités économiques et sociales
- Améliorer le statut de la femme et de la jeune fille
- Favoriser l'accès des femmes aux facteurs et moyens de production
- Organiser les circuits d'écoulement de la production
- Promouvoir la santé de la mère et de l'enfant
- Promouvoir l'accès des femmes aux crédits
- Améliorer les conditions d'éducation et de formation des femmes et des filles
- Améliorer les conditions de travail et d'emploi des femmes et des filles
- Eliminer les pratiques fondées sur l'idée de l'infériorité de la femme.

Aussi, sur la base du plan d'actions sur la mise en oeuvre des recommandations issues de la 4^e Conférence Mondiale de Beijing le Niger a élaboré un plan d'actions national qui porte sur douze (12) thèmes retenus par la Conférence à savoir :

- La pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes
- L'éducation et la formation des femmes en sciences et à la technologie
- Les femmes et la santé
- La violence à l'égard des femmes
- Les femmes et les conflits

- Les femmes et l'économie
- Les femmes et prise de décision
- Les mécanismes institutionnels chargés de favoriser la Promotion de la Femme
- Les droits fondamentaux de la femme
- Les femmes et les médias
- Les femmes et l'environnement - gestion des ressources naturelles
- La petite fille - les entraves qui planent sur son devenir social, économique, culturel et politique.

De 1995 à Avril 1999 des progrès ont été enregistrés notamment à travers :

- la prise en compte de la femme dans les différents programmes de développement,
- la protection de la petite fille,
- l'émergence des ONG et associations favorables à la promotion de la femme,
- le développement des activités génératrices de revenus,
- l'accès des femmes aux infrastructures,
- l'amélioration du taux de scolarisation des filles et l'augmentation des centres d'alphabétisation féminins,
- la baisse du taux de mortalité infantile
- l'augmentation du taux d'utilisation des contraceptifs.

Les progrès ont été possibles surtout grâce à la définition et l'adoption des politiques sectorielles (santé, éducation, développement social, hydraulique, environnement, jeunesse), l'existence de lois favorables, l'adoption d'un Programme de Relance Economique, la ratification de la Convention relative aux Droits de l'Enfant et de la Charte Africaine des Droits de l'Enfant, la mise en place des cellules féminines par rapport à l'exécution des programmes, la mise en place d'un comité de suivi des recommandations de Beijing, la responsabilisation des populations, ONG et Associations dans l'exécution des projets et le plaidoyer auprès des partenaires au développement au profit du financement des projets ou programmes à volet femme.

Le présent rapport fait une évaluation interne des activités en matière de promotion de la femme en attendant la consultation externe qui sera menée bientôt par des spécialistes.

IV. EVALUATION DES PLANS D'ACTION

1) LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Objectifs	Activités	Résultats indicateurs	ou	Acteurs	Obstacles	Observations
Améliorer la situation économique de la femme afin de lutter contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un programme cadre de lutte contre la pauvreté - Elaboration du programme secteur privé - Ces deux programmes comprennent des objectifs à volet femme qui ont comme objectifs principaux : <ul style="list-style-type: none"> . l'amélioration des revenus des femmes . la promotion de l'entre-preneuriat féminin 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des revenus des femmes 		Etat du Niger et partenaires au développement		
Augmenter les revenus des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Exécution du projet réduction de la pauvreté - Exécution du projet entrepreneuriat féminin au niveau national - Exécution de Projets et micro-projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans 5 départements sur les huit (50% du financement doit aller aux femmes) - Mise en place de la cellule entrepreneuriat féminin 		Partenaires et Etat du Niger		
		<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des groupements féminins 		Différentes Associations, ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Groupements créés mais pas financés et matériel pé- 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyen financier et matériel pé-

		(plus de 2000 en 1998 sur l'étendue du pays)	Projet, MDS/P/P/P/PE	d'appui - Insuffisance de moyens financiers et matériel	consolider les acquis et pérenniser les actions
		- Création de plus de 100 caisses populaires d'épargne et de crédit	ONG, Associations, Etat et partenaires	- Insuffisance du nombre	Répartition inégale sur l'étendue du pays

2) EDUCATION ET FORMATION DES FEMMES DANS LES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Objectifs	Activités	Résultats ou indicateurs	Acteurs	Obstacles	Observations
Améliorer les conditions d'éducation et de formation des femmes	Création d'un cadre institutionnel favorisant le développement du système éducatif nigérien	Adoption de la loi n° 98-12 du 1er Juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien	Ministère de l'Education Nationale, Ministères techniques, Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle Projet ASEN	- Obstacles liés à nos coutumes et moeurs, - la non révision des programmes scolaires selon l'approche genre	La cellule a réussi à créer un environnement globalement favorable à la scolarisation des filles et elle a conçu des outils lui permettant
	L'exécution du projet Education III à travers lequel il a été mis en place une Cellule de Scolarisation de la Petite Filles qui entreprend des actions de sensibilisation et de recherche en vue de relever le taux de scolarisation des jeunes	- Accroissement du taux de scolarisation des filles passant de 36% à 38,68%	MEN, Ministères techniques, PSF, UNICEF, UNESCO, PAM, une vingtaine d'associations, ONG	Difficultés dans la coordination de l'ensemble des activités nationales sur la scolarisation des filles	

	<p>filles de 36% à 40% d'ici l'an 2000 .</p>	<p>71 centres créés</p>	<p>MDS/P/PEPE, MI Associations, ONG, collectivités territoriales, privées, projets</p>	<p>- Manque de moyens humains matériels - Manque de programme national</p>	<p>- Insuffisance de centres d'éducation de formation féminine publiques et privées - La quasi totalité de centres ont besoin d'appui financier matériel</p>
	<p>Création de centres d'éducation et de promotion féminine</p>	<p>- Plus de 2000 groupements féminins mis en place - Près de 100.000 femmes formées</p>	<p>Ministères, Associations, ONG, Projets</p>	<p>Populations réticentes aux actions d'alphabetisation</p>	<p>Insuffisance financiers appuyés des bailleurs de fonds</p>
	<p>Introduction dans les projets des formations techniques en gestion et à la vie associative afin d'amener les femmes à mieux s'organiser et s'autogérer</p>	<p>- Huit (8) régions ont été touchées par cette actions</p>	<p>MEN, Ministères techniques, projets</p>		<p>Au Niger, on s'est donné comme objectif de faire passer le taux d'alphabetisation de femmes de 9% à 14 d'ici l'an 2000. Aujourd'hui, nous sommes à un taux 13%</p>
	<p>Sensibilisation des femmes sur l'importance de l'alphabetisation</p>				<p>d'en mesurer et de quantifier les effets La cellule a presque atteint les 40% prévus d'ici l'an 2000.</p>

	Formation des institutrices d'alphabétisation	640 femmes formées dont 340 en 1997 et 300 en 1998	MEIN		
	Création des centres féminins d'alphabétisation traditionnelle et fonctionnelle	746 centres féminins créés dont 347 en 1997 et 399 en 1998	MEIN		

3) SANTE

Objectifs	Activités	Résultats ou indicateurs	Acteurs	Obstacles	Observations
Promouvoir la santé de la mère et de l'Enfant	Consultations prénatales Dépistage des grossesses à haut risque Couverture vaccinale des femmes enceintes VAI2-5	34,08% en 1998 23,38% en 1998 18,57% en 1998	MSP, OMS, UNICEF MSP, OMS, UNICEF, FNUAP MSP, OMS, UNICEF	Insuffisance des moyens matériels humains	Taux en régression. état de 35,26 en 1995 Ce taux est aussi régression, il était 26,27% en 1993 Il était prévu de réduire le taux de mortalité maternelle de 50%, de 7% à 3,5% mais demeure toujours stationnaire

	<p>Sensibilisation sur l'utilisation des contraceptifs</p> <p>Sensibilisation retour consultation 9^è mois</p> <p>Création du Centre National de la Santé de la Reproduction</p>	<p>9,09 % en 1998</p> <p>55,31% en 1998</p> <p>Amélioration de la recherche en santé de la reproduction</p>	<p>MSP, MDS, OMS, UNICEF</p> <p>MSP, MDS</p> <p>MSP, MDS</p>	<p>Ils sont d'ordre culturel</p>	<p>Ce taux a connu une nette progression, il était de 2,05% en 93</p> <p>Nette progression il était de 47,73% en 1993</p> <p>C'était le Centre National de la Santé Familiale qui a changé statut pour mieux répondre aux besoins la population particulier les femmes</p> <p>Ce taux a nettement régressé il était 318% en 1993</p> <p>C'étaient circonscriptions médicales qui se transformées en centres de santé intégré en vue d'améliorer les prestations</p>
	<p>Création du Programme Élargi de Vaccination</p> <p>Création des centres de santé intégrée</p>	<p>Taux de mortalité infantile juvénile 274% en 1998</p> <p>Amélioration de la qualité des soins</p>	<p>MSP, OMS, UNICEF</p> <p>MSP, OMS, UNICEF, FNUJAP</p>		

4) LES DROITS FONDAMENTAUX DE LA FEMME

Objectifs	Activités	Résultats ou indicateurs	Acteurs	Obstacles	Observations
Améliorer le statut de la femme et de la jeune fille	- Elaboration de 2 guides juridiques à l'endroit des femmes		AFJN		
	- Elaboration d'un recueil de textes fondamentaux		AFJN		
	- Vulgarisation de la CEDEF	Population sensibilisée et conscientisée	DDPF/ONG/ Associations	Réticences de groupes religieux	Pas ratifiée
	- Elaboration d'un projet de code de la famille		MDS/P/PE/PE	Groupes religieux opposés	Pas adopté
	- Appui technique en matière de droits fondamentaux de la femme	Visite d'un expert de la CEA	CEA, MDS/P/PE/PE		Il s'agit d'une 1 ^{ère} phase. La suite est à venir
	- Elaboration et adoption de la Constitution du 12 Mai 1996	- Reconnaissance du droit de vote - Reconnaissance du droit d'exercer un commerce - Reconnaissance du droit au travail	Gouvernement de la 1 ^{ère} République		
	- Recensement des textes discriminatoires		AFJN		Textes non encore abrogés
	- Ratification de la Convention		MDS		

	relative aux Droits de l'Enfant				
	<ul style="list-style-type: none"> - Charte Africaine des Droits de l'Enfant - Instauration d'une Journée Nationale de la Femme : 13 Mai - Création de cliniques juridiques 	Plus de 10	<p>MDS/P/PE/PT MDS/T/PE/PE Ridd-Fitila</p>		

5) VIOLENCE - CONFLICTS - PAIX

Objectifs	Activités	Résultats ou indicateurs	Acteurs	Obstacles	Observations
Lutter contre les violences et conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une commission ad'hoc chargée de négocier avec la rébellion armée le 22 Octobre 1992 - Mise en oeuvre du programme de développement intégré de la zone pastorale (PROZOPAS) - Mise en oeuvre du projet d'appui au développement du Nord-Niger 	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un accord de paix le 24 Avril 1995 - Signature de deux accords additionnels 	<p>Etat du Niger pays amis Société civile</p> <p>Etat du Niger - FED Etat du Niger - FAO</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'appui agricole de l'Inhazer et de l'Air - Mise en oeuvre du projet «hydraulique pastorales» 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité chargé du suivi et de la mise en application du plan d'action pour le Niger assure la vice-présidence 	<p>Niger, Africane</p> <p>Niger/Koweït</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la Conférence régionale sur les femmes et la paix de Kaopala du 22 au 25 Novembre 1995 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au forum sur la «bonne gouvernance et la résolution des conflits pour une paix et un développement durables» à Bamako (Mali) du 28 au 30 Juin 1999 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience des populations sur les tenants et aboutissants du dossier de la rébellion 	<p>Etat/ONG/ Associations</p> <p>Etat/ONG/ Associations</p> <p>ONG/Associations féminines</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des femmes aux négociations entre le gouvernement et les syndicats - Participation à la lutte pour l'instauration de la démocratie 	<ul style="list-style-type: none"> - Suspension des arrêts de travail - Installation du multipartisme intégrale et de l'Etat de droit 	ONG/Associations féminines		
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des femmes aux négociations entre le gouvernement et les partis politiques naissants à l'événement de la démocratie - Appui matériel, financier et moral aux femmes en situation difficile notamment victimes des conflits - Participation à la Conférence des Premières Dames sur la paix à Abuja (Nigeria) en 1997 	<ul style="list-style-type: none"> - Décristipation de la vie politique jusqu'aux élections de 1992 en passant par la Conférence Nationale Souveraine en 1991 	ONG/Associations féminines		
	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des pratiques traditionnelles ayant effets néfastes sur la santé des femmes et des enfants en 1992 	13 formes de violences identifiées	Etat/ONG/Associations		
	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur la connaissance et pratique de l'excision au Niger (dans le cadre de l'enquête 	Sur 7577 femmes de 15 à 49 ans enquêtées seulement 28% ont	Care International Niger		

	<p>démographique et de Santé)</p> <p>- Organisation de trois séminaires de sensibilisation à l'intention des associations socio-professionnelles et leaders d'opinion</p> <p>- Film documentaire sur les pratiques traditionnelles néfastes et inutiles en 1994</p> <p>- Réalisation d'actions de sensibilisation sur les mutilations génitales féminines, mariages précoces, tabous alimentaires, femmes battues, femmes répudiées.</p>	<p>déclaré connaître l'excision dont 61% de la Capitale Niamey 54% ayant un niveau secondaire 57% appartenant à l'éthnie Zarma 57% appartenant à l'éthnie Peuhl</p> <p>On note un faible taux de pratique de l'excision 5% des femmes enquêtées</p>	<p>CONIPRAT</p> <p>et Services décentralisés du MDS/P/P/PE</p> <p>- Union pour la Promotion de la Femme Nigérienne - ONG DIMOL</p>	<p>Faible fréquentation des femmes</p> <p>- Manque de moyens</p>	
--	--	---	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Création des services sociaux de secteurs pour écoute - Mise en application du code pénale qui réprime les violences déclarées 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre d'un projet de lutte contre les mutilation génitales féminines (cas du village de Koumba, département de Tillabéry de 1995 à 1997 	<p style="text-align: center;">- ANDDI</p> <p>Juridictions de l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de lois interdisant les pratiques traditionnelles néfastes - Faible niveau d'instruction des populations - Manqué de l'intégrisme religieux - Non adoption du code de la famille 	
--	---	--	---	---	--

6) PARTICIPATION AUX INSTANCES DE PRISE DE DECISION

Objectifs	Activités	Résultats ou indicateurs	Acteurs	Obstacles	Observations
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'un réseau femme et développement - Création de collectif d'ONG et Associations féminines - Création d'un réseau de femmes Ministres et Parlementaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 réseau créé et fonctionnel - Réunions sur le thème la Promotion de la Femme au Niger - Publication de revue - 2 collectifs créés dont la CONGAFEN qui regroupe 31 ONG/Associations - Kassai qui regroupe 10 ONG/Associations - Réseau créé et comprend 2 Ministres en postes, 16 Ex Ministres et 9 anciennes députées 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération Suisse - Ministères techniques - Responsables de projets - ONG et Associations féminines - MDS/P/PP/PE - Ministères techniques - Partenaires au développement - ONG/Associations féminines - Femmes ayant occupé des postes au gouvernement et au Parlement 	<ul style="list-style-type: none"> - Non tenue régulière de réunion dû à l'insuffisance de la mobilisation - Difficultés de fonctionnement - Manque de ressources matérielles, financière et humaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau non fonctionnel depuis 1996. Il s'agit de reconnaître - Les collectifs participent activement aux questions touchant la vie publique nationale - Réseau non encore fonctionnel
	<ul style="list-style-type: none"> - Information/Sensibilisation des autorités politiques de la nécessité d'impliquer les femmes dans les instances de prise de décisions 	<ul style="list-style-type: none"> - en 1998 on recense : <ul style="list-style-type: none"> - 1 femme député - 5 ministres - 4 Ambassadeurs - 9 Secrétaires 	<ul style="list-style-type: none"> - DDP/MDS/P/PP/ - Partenaires au développement - ONG et Associations féminines 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources matérielles et financière 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir du Gouvernement de la 3ème République on compte 5 femmes gouvernement et 3 l'Assemblée Nationale.

		<p>générales</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 femmes à la CENI - 6 Conseillères - 43 Directrices 		<ul style="list-style-type: none"> - Pesanteurs socio-culturelles - Mobilisation sociale inadéquate - Sous information des femmes - Faible niveau de descolarisation 	<p>1996-1997 le premier gouvernement compte femmes ministres comme deuxième gouvernement mais le nombre de femmes a regressé à 3 Ministres</p> <p>Durant toute cette période la seule femme est élue à l'Assemblée Nationale</p> <p>Dans l'actuel gouvernement de transition on compte femmes Ministres. Les regressions ont été constatées surtout au niveau des parlementaires</p> <p>Pour palier les insuffisances et le faible niveau de participation des femmes des axes stratégiques ont été définies</p> <p>pour une meilleure prise en compte de la dimension homme-femme sur le plan politique, juridique et institutionnel.</p> <p>A titre illustratif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la présence des femmes dans la vie politique et administrative - Doter les réseaux d'organisation féminine de ressources suffisantes - améliorer la qualité et quantités
--	--	---	--	--	--

ENVIRONNEMENT

- Elaboration d'un Programme National de l'Environnement **Pour un Développement Durable (PNEDD)**
- Elaboration du Programme Sahel 21 où **une place de choix** a été accordée à la femme
- Elaboration d'un Programme de Cuisson Solaire
- Exécution de projets : Gestion de Ressources Naturelles, foyers améliorés, Energie II, désertification
- Action de sensibilisation pour l'amélioration du cadre de vie (hygiène, assainissement, récupération des terres, fixation des dunes).

CADRE INSTITUTIONNEL

Objectifs	Réalisation	Résultats	Acteurs	Obstacles	Observations
	<p>-adoption d'une Politique Nationale de Promotion de la Femme -</p> <p>-création d'un comité de mise en des recommandations de Beijing</p>	<p>- adoption de cette Politique par décret N°96-31/PRN/MDS/P/PF/PE du 9-01-1996</p> <p>-Reunions périodiques du comité.</p>	MDS/P/PF/PE		<p>Intensité Politique: de 1995 à Avril 1999. le Niger a connu deux Républiques et deux Transitions. En outre le MDS/P/PF/PE chargé de veiller à la mise en oeuvre de la Politique de la Promotion de la Femme a connu neuf (9) Ministres de 1989 à ce jour, dont 5 en quatre ans. Au niveau de la DDPF de 1981, date de création de la direction à ce jour, Sept directrices se sont succédées dont cinq de 1989 à aujourd'hui.</p>
	<p>- élaboration d'un plan d'action quinquenal pour la mise en oeuvre des recommandations de Beijing</p> <p>-mise en place officielle de la cellule de suivi de la scolarisation de la Jeune Fille le 27 Octobre 1999</p>	<p>-Réalisation de certaines activités dans le cadre du plan d'actions</p> <p>-Amélioration du taux de scolarisation des filles et augmentation des centres d'alphabétisations féminines</p>	"		
	<p>- émergence des Associations, ONG et groupements féminins</p> <p>-adoption d'une Politique Nationale de la Population</p> <p>- adoption d'une Politique Nationale du Développement Sociale</p>	<p>- environ 3000 groupements féminins fonctionnels</p> <p>-Adoption de cette politique</p>	"		

	<p>- Etude et programme en faveur de la prise en compte de la dimension homme-femme dans les projets et programmes</p>	<p>- 1 document disponible sur l'approche nigérienne du GED</p> <p>- 2 documents sur l'indice de développement humain</p>	<p>- Partenaires au développement</p> <p>- Ministères techniques</p> <p>- ONG/Associations féminines</p>	<p>- Difficulté d'application des résultats des études</p> <p>- Insuffisance de la mobilisation autour des programmes</p>	
--	--	---	--	---	--

V. PERSPECTIVES

Au regard des résultats de l'évaluation ci-dessus présentés, le Niger envisage pour les cinq prochaines années de mettre l'accent sur les aspects suivants /

Par rapport à la lutte contre la pauvreté :

- Renforcement d'appuis financiers pour lutter contre la pauvreté des jeunes ;
- Création d'une banque pour faciliter l'octroi des crédits aux femmes.

Sur le Plan de la santé

- Réduire les frais de consultation pour les femmes eu égard à leur degré de paupérisation très avancé à travers les subventions de l'Etat et des Bailleurs de fonds ;
- Accroître des investissements en matière d'infrastructures sanitaires, de matériels, d'équipements et de ressources humaines ;
- Etablir un équilibre entre l'accroissement démographique et les ressources allouées au secteur sanitaire ;
- Développer des systèmes de gestion de la participation communautaire et des aides extérieures ;
- Améliorer la gestion des programmes sanitaires et connexes ;
- Développer la recherche opérationnelle en santé de la reproduction.

Par rapport à l'alphabétisation

- Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle des femmes dans tous les programmes de développement nationaux ;
- Renforcer les acquis en alphabétisation ;
- Disposer d'une documentation sur la problématique de la scolarisation des filles au Niger et en Afrique, traitée sous divers angles ;

- La CIPSF pourrait servir d'Agence d'exécution pour de nouveaux partenaires et de nouveaux programmes de promotion de la scolarisation des filles et de promotion de la femme au Niger.

En matière de droit

Pour parvenir à l'atteinte de l'objectif assigné, il y a lieu :

- de mener des actions en vue de parvenir à la ratification de la CEDEF, notamment en multipliant les campagnes de sensibilisation avec l'aide des médias. Il s'agira alors de ne pas reculer face aux critiques des opposants en organisant des tables rondes d'information, et amener les ONG et associations à faire pression sur le politique pour qu'il accède à leurs demandes ;
- de multiplier les cliniques juridiques afin que l'ensemble du territoire en soit doté. Il est possible de former spécialement des agents censés informer les femmes sur leurs droits ;
- amener l'Etat à abroger les textes discriminatoires à l'endroit de la femme;
- renforcer le partenariat avec les associations de défense des droits de l'homme en vue d'avoir plus de poids pour pouvoir mieux revendiquer ;
- Encourager une meilleure représentativité des femmes au niveau des postes au sein des partis politiques, ce qui les amenera à se faire entendre;
- révision des textes discriminatoires.

Par rapport aux violences, conflits armés et paix

Pour maîtriser le phénomène de violence, des actions sont à envisager :

- Reconversion des exciseuses : une enquête déterminera les activités de substitution pour l'emploi des exciseuses ;
- Renforcement des actions d'IEC ;
- Elaboration et adoption d'une loi anti mutilation génitale féminine (MGF).

D'ores et déjà une enquête nationale sur la situation de l'excision au Niger est en cours de réalisation par le CONIPRAT avec l'appui de l'UNICEF.

- l'information et la formation des femmes, parents et familles pour la paix;
- la recherche de méthodes créatives et innovatrices par les femmes et les hommes des médias pour l'analyse, la présentation et la diffusion des informations en tant qu'outil de création de confiance réciproque ;
- l'introduction dans les programmes d'enseignement de la promotion des valeurs culturelles et l'éthique susceptible de promouvoir la paix aux yeux des élèves et étudiants ;
- la promotion d'une culture axée sur l'approche genre.

Sur le plan de la participation de la femme aux instances de prise de décision

- Favoriser la présence des femmes dans la vie politique et administrative ;
- Redynamiser le réseau des femmes Ministres et Parlementaires ;
- Promouvoir les réseaux d'organisation femmes et leur constitution en collectif ;
- Travailler avec l'ensemble de la population pour une meilleure compréhension des droits de la personne humaine, les droits et devoirs de la femme et l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme ;
- Renforcer les pouvoirs organisationnels des femmes et leur accès aux facteurs de production ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin ;
- Créer un fonds d'appui aux candidatures des femmes.

Sur le plan institutionnel

- La création d'un centre de documentation et d'information sur la femme ;

- La mise en place du **Directoire National de Promotion de la Femme** pour **une meilleure coordination des actions** ;
- **Elaboration et exécution de projets pour consolidation des acquis** ;
- **Dépolitisation de l'administration.**

CONCLUSION

Les réalisations faites à l'issue **des cinq premières années** qui viennent de s'écouler dans la mise en oeuvre du **présent plan d'actions** permettent d'affirmer que le Niger a fourni **d'importants efforts.**

Cependant **plusieurs difficultés et insuffisances** ont émaillé la mise en oeuvre de ces actions et c'est tirant les leçons de **l'expérience de ces années écoulées** que le Niger envisage les perspectives ci-dessus citées.